L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 MARS 1873.

46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 14 MARS.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro............ 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

Demande de Vendeurs.

Quelques ENFANTS actifs et intelligents trouveront à s'employer à l'Abeille comme vendeurs. Il leur sera fait des conditions avantageuses.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse—15 glacières neuves ; et au coin des rues Bagatelle et Craps—Fonds de groceries.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Lingerie, "notions", articles de fantaisie, bustes et ornements chinois, vases et paniers, belles pendules.

Vente de diamants.—Le public en général est invité à assister à la vente de diamants, de montres d'or et d'argent, d'articles de bijouterie, etc., qui sera faite aujourd'hui, à 10 heures et demie, par Placide J. Spear, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. A midi précis, un lot de diamants pour chemises et un lot de boutons avec diamants pour manches de chemises, et une paire de boucles d'oreilles ornées d'un solitaire, seront mis en vente. Le prix d'origine de ces articles s'élève à plus de $1,000.

SPECTACLES.

Vendredi, 14 mars 1873.

VARIETES—Merchant of Venice et Poor Pillicoddy.

ACADEMIE—Minstrels de Cal Wagner.

ST-CHARLES—Sheep in Wolf's Clothing et Love Chase.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Une décision de M. Hawkins.

M. Hawkins était membre de ce fameux bureau des retours, composé de Lynch, Herron, Longstreet et Hawkins qui, sans avoir aucun des documents officiels de l'élection, a proclamé cependant, les résultats que l'on sait, à l'aide d'une arithmétique de fantaisie, sur laquelle le comité du Sénat des Etats-Unis s'est clairement expliqué. En récompense de ses services, M. Hawkins a vu créer à son profit la Cour, dite supérieure, par la Pseudo-Législature qu'il avait contribué à créer. La loi qu'a établi cette Cour, a supprimé la 7ème et la 8ème Cour, et a transféré la juridiction qui appartenait à la 8ème Cour à la Cour Supérieure.

Comme nous l'avons fait observer à l'époque, M. Hawkins, comme juge de la Cour Supérieure, se trouvait appelé à connaître seul des contestations qui pourraient s'élever sur les opérations du bureau dont il a fait partie. Une pareille situation était difficile et délicate. Il est notoire, en effet, qu'un grand nombre de personnes, évincées par le bureau Lynch, peuvent prouver clairement qu'elles ont obtenu la majorité. Mais M. Hawkins a trouvé, du premier coup, un moyen de mettre de côté toutes les réclamations, en déclarant qu'on n'en pouvait pas faire.

Le premier cas qu'il a eu à décider est celui du juge J. M. Bonner, élu le 4 novembre 1872 juge de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, et remplacé plus tard par M. B. L. Lynch, en vertu des comptes fantastiques du bureau dont M. Hawkins faisait partie.

A la requête de M. Bonner, l'avocat-général Field, un intrus aussi substitué à M. Ogden, a intenté contre B. L. Lynch un procès pour le faire déclarer intrus et usurpateur, et, pour faire cette preuve, la requête demandait que les votes fussent comptés de nouveau.

M. Hawkins repousse cette demande et admet une exception, opposée par Lynch, et qui consiste à dire ceci : la loi No 100 de 1870, en vertu de laquelle l'élection a eu lieu, rappelle toutes les lois sur la contestation des élections devant les cours. Or, le procès fait en vertu de la loi sur l'usurpation d'emploi, est une manière déguisée de contester l'élection, et puisqu'il est reconnu qu'il n'y a pas de loi autorisant à contester une élection, l'exception doit être admise et la demande rejetée.

N'est-ce pas une logique irréfutable ? Le moyen de maintenir en place toutes les créatures du bureau Lynch-Herron n'est-il pas ingénieux ?

En vérité, ce qui se passe en Louisiane dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer !

La loi qui crée cette Cour supérieure, publiée dans le Republican du 14 décembre, déclare que cette cour aura juridiction exclusive pour connaître de toutes les actions dans lesquelles il s'agit du droit à un emploi d'Etat, de paroisse et municipal. Elle a été créée dans le but d'enlever un juge Elmore, de la Huitième Cour, la connaissance de ces sortes d'affaires. Eh bien ! la première décision de M. Hawkins est qu'il n'y a pas de contestation admissible sous quelque forme que ce soit.

La loi de 1870 a fait du Bureau des retours le souverain juge des élections ; le bureau Lynch n'a jamais compté les votes et il n'a proclamé que des résultats de fantaisie, mais ces résultats sont définitifs ; il n'y a pas de recours possible. Les précautions des usurpateurs ont été bien prises, comme on le voit, et il n'y a même pas moyen d'appeler des décisions de Hawkins, membre du bureau, à la conscience de Hawkins, juge de la Cour supérieure, l'action n'est pas recevable.

Tout s'enchaîne dans cette conspiration qui a réussi à escamoter le gouvernement de la Louisiane ; c'est un mélange d'impudence, d'audace et de génie machiavélique qui fait que Warmoth n'est qu'un écolier auprès de ceux qui lui ont succédé.

Le Rôle de M. Longstreet.

Ce qui suit est un extrait d'un rapport adressé au Herald par son correspondant à la Nouvelle-Orléans, à la suite d'une entrevue avec M. Kellogg :

La première dépêche annonçait que des groupes armés se dirigeaient vers le palais de justice ; puis qu'ils avaient traversé Canal street ; puis qu'ils étaient arrivés sur le lieu de l'action ; enfin que des briques étaient lancées contre le bâtiment.

— Dois-je ouvrir le feu ? demandait le général Badger.

— Non, répondit M. Kellogg.

Un instant après arrivait une autre dépêche disant : "Ils tirent des coups de pistolet. Faut-il répondre ?"

Longstreet dit : "Donnerai-je l'ordre de tirer sur eux ?"

M. Kellogg répondit : non ! encore, hésitant à engager une action sanglante.

"— C'est pourtant, reprit Longstreet, le seul moyen d'agir avec ce peuple. L'erreur de Warmoth a toujours été de ne pas vouloir ouvrir le feu sur les émeutiers. Ne tombons pas dans la même erreur."

L'ex-général confédéré Longstreet, qui était en janvier 1872, bien qu'employé fédéral, chef des sbires de Warmoth, était, paraît-il, à cette époque, d'avis de mitrailler Carter et les représentants et les sénateurs qui siégeaient avec lui et la population qui les soutenait, comme il a été d'avis le 5 mars 1873, de mitrailler les milices de l'Etat. Si nous en croyons même la suite de ce rapport du Herald, M. Kellogg n'aurait pas voulu se laisser convaincre, et la mitraillade aurait eu lieu sans son autorisation, pendant qu'il était allé trouver le général Emory. Tout n'est pas dit sur l'histoire de cette sanglante soirée, mais le jour se fera et il importe de préciser le degré de responsabilité qui incombe à chacun.

Une Enquête pour le Grand Juri.

On sait bien qu'on ne trouvera pas à la Nlle-Orléans un juri pour condamner les défenseurs du gouvernement légal de la Louisiane. Les arrestations que la police métropolitaine a faites à raison des événements du 5 mars, sont donc simplement des démonstrations brutales qui ne font qu'ajouter à l'odieux de son rôle ; de même les menaces du Republican contre les fusionistes sont des rodomontades plus ridicules qu'effrayantes. Ces gens-là ne songent pas qu'en appelant l'attention du Grand Juri sur les événements du 5 mars ils jouent un jeu dangereux.

Sans demander au Grand Juri de se faire l'arbitre des partis politiques et de se prononcer entre les deux gouvernements, on est en droit d'attendre de lui qu'il s'occupe des crimes de droit commun qui ont pu être accomplis pendant la nuit malheureuse du 5 au 6 mars.

Or, la mort de Kendrick Chandler est un fait qui doit appeler spécialement l'attention du Grand Juri.

Dans son édition du vendredi, 7 mars, le Picayune a raconté ainsi cette mort :

Kendrick Chandler qui, d'après sa propre déclaration, a été tué après s'être rendu et quand il était sans armes, est mort ce matin.

Cette déclaration du malheureux Chandler se trouve confirmée par l'attestation suivante signée de quatre des compagnons de captivité de la victime. Il est du devoir du Grand Juri d'ouvrir une enquête et de décréter d'accusation celui qui s'est rendu coupable de ce meurtre.

Les soussignés, témoins occulaires de l'affaire du 6 courant, à la station de police du septième precinct, au coin des rues Bertin et Magasins, désirent faire la déclaration suivante des faits. Entre deux et trois heures du matin, la police métropolitaine, sous les ordres du caporal Sullivan, ayant paru en force, et entouré le marché, les soussignés avec M. K. Chandler et trois autres, occupaient le bureau de l'opérateur du télégraphe, au rez-de-chaussée. Une escouade de cinq ou six métropolitains, sous les ordres du caporal Sullivan, est accourue vers la porte qui était ouverte, et introduisant les canons de leurs carabines Winchester dans la pièce, nous a ordonné de nous rendre, ce que nous avons fait de suite, sans faire aucune résistance et sans tirer un coup de feu.

M. K. Chandler avait répondu immédiatement en disant : "nous sommes vos prisonniers, ne tirez pas." Immédiatement après, un des métropolitains—en disant : "oui, vous———, nous vous tenons maintenant"—dirigea son mousquet vers Chandler qui était à trois pas de distance, et fit feu, l'atteignant dans la poitrine ou l'abdomen. Après cela, Chandler fut rejeté à terre sur le plancher, de la porte vers laquelle il avait rampé, et on lui refusa brutalement aucun secours, bien qu'il priât à genoux qu'on le porta à la pharmacie, de l'autre côté de la rue et ce ne fut qu'après l'arrivée du surintendant Badger qu'il fut permis de lui porter secours. Une autre force de police métropolitaine, venant du marché, ouvrit le feu, par erreur, sur ceux qui nous avaient fait prisonniers et ceux-ci tout en se mettant à l'abri derrière les murs en briques, nous forcèrent à rester à découvert dans la ligne du feu, menaçant de tirer sur nous si nous bougions.

PETER J. SANDERS,
JOHN F. ELFERT,
HENRY REINER,
F. BURST,
C. LECOIGNE.

Le coroner a manqué à son devoir en ne faisant pas une enquête complète sur la mort de Chandler. Il appartient, maintenant, au Grand Juri de se saisir de l'affaire et de poursuivre le ou les coupables et leurs complices s'il y a lieu.

UNE NOUVELLE TAXE.—Nous donnerons demain, l'analyse d'un acte de la Pseudo-Législature publié hier, comme loi de la Louisiane, par le Republican, qui autorise le bureau des écoles à faire imposer par le Conseil à la ville, une nouvelle taxe et qui ordonne au Conseil d'émettre des bons pour payer les dettes du bureau des écoles.

Théâtre de l'Opéra.

Nous avons déjà annoncé qu'une action en partage avait été intentée par les commissaires liquidateurs de l'association de l'Opéra, dans le but d'arriver à la vente du théâtre de la rue Bourbon. Les différentes parties intéressées dans la propriété de l'immeuble, étant d'accord, le jugement sera prochainement rendu et il est probable que le théâtre sera mis en vente dans le courant d'avril. Nous ferons connaître les conditions de la vente dès que le jugement sera rendu.

M. Canonge, directeur de la troupe dramatique française, qui exploite actuellement le théâtre, nous envoie une circulaire adressée par lui au public, en nous annonçant qu'il a l'intention de continuer l'exploitation du théâtre sur de nouvelles bases. Nous extrayons ce qui suit de cette circulaire :

Le but de la présente circulaire est d'annoncer au public que j'entreprends de lui donner, pour la saison 1873-74, une troupe lyrique renforcée d'une troupe de drame, comédie et vaudeville ; quatre soirées d'opéra par semaine : lundi, mardi, jeudi, samedi, et la soirée du dimanche consacrée à l'opérette, au drame, à la comédie, au vaudeville.

On le comprend, une pareille exploitation ne peut offrir des conditions de durée que si elle est assise, dès le début, sur un abonnement sérieux. C'est donc là l'aide que je viens solliciter.

La circulaire dit ensuite que l'abonnement est ouvert à partir du 11 mars et elle en indique les conditions.

En annonçant, il y a quelques jours, que l'Opéra allait probablement être vendu, nous avons exprimé le désir de le voir passer dans des mains qui pussent lui conserver sa destination primitive, de théâtre lyrique et dramatique français ; et nous nous réservons de revenir sur ce sujet lorsque le sort de l'Opéra sera définitivement fixé par le jugement à intervenir dans l'action en partage actuellement pendante.

THEATRE DE L'OPÉRA.—On donne demain en matinée La Tour de Londres, drame en 5 actes et le soir un spectacle composé de : Au Printemps, Les Amours de Cléopâtre et Tromb-Al-Cazar.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS.—Nous avons reçu de M. A. Simon, marchand de journaux, au coin de la rue St-Louis et du Passage de la Bourse, un numéro de L'Art Universel, journal paraissant deux fois par semaine, à Bruxelles, et s'occupant de toutes les questions d'art, et du Museo de Las familias, journal espagnol paraissant à New-York. M. Simon se charge de faire servir à domicile les abonnements aux journaux et publications de l'étranger.

Les saisons passent et se succèdent avec une rapidité telle que les tailleurs seuls ont le droit de ne pas s'en plaindre. Il nous semble que c'est hier que nous commandions le pardessus que nous sommes déjà obligé de quitter. Car si l'on désire respirer et se mouvoir à l'aise, il faut absolument se vêtir d'habillements légers : il faut aussi qu'ils soient bien faits. A ce propos, nous recommandons à nos lecteurs un charmant assortiment d'étoffes de printemps et d'été que M. Jos. Brandner, marchand-tailleur, No 84 rue Bourbon, vient de recevoir. Nous n'avons pas besoin de parler du talent de M. Brandner, il est proverbial. Il n'y a qu'à voir, d'ailleurs, la manière dont ses clients sont habillés pour être convaincu que c'est un artiste. Une autre belle qualité que possède M. Brandner, c'est la rondeur et la loyauté avec lesquelles il fait les affaires.

TAPIS ET TOILES CIRÉES.—Les maîtresses de maison qui veulent mettre des nattes et des toiles cirées à la place des gros tapis d'hiver, feraient bien d'aller visiter le magasin de MM. Elkin & Co., rue du Canal, 168, où elles trouveront de magnifiques nattes de Canton, blanches et à carreaux, d'une qualité supérieure. L'assortiment des toiles cirées que MM. Elkin offre aux acheteurs est également magnifique et les couleurs en sont brillantes. L'assortiment de tapis n'est pas moins beau et le prix de ces articles est très modéré.

Pourquoi laisser ... souffrir sous l'oppression d'... rhume, de déchirante catarrhe ... négligé, mènent droit à la phthisie, ... vous pouvez vous soulager et ... guérir en prenant l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS de LAPLACE. Prix du flacon, $1. A vendre chez les principales pharmacies.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Depuis quelques jours une voiture, dans laquelle se trouvaient M. Kellogg, s'arrête quelques instants devant un établissement ... de la rue du Camp. "Hier matin, on a vu, M. Warmoth sortir de la banque, s'avancer vers la voiture et échanger une chaude poignée de main avec M. Kellogg. On se demande ce que cela peut signifier. Est-ce qu'il y aurait sur le tapis un arrangement entre notre ex-dictateur et notre nouveau maître, et le bon peuple serait-il destiné à jouer encore le rôle des "dindons de la farce" ?

Attendons, mais veillons.

Les citoyens qui ont été arrêtés par la police métropolitaine, mercredi soir, le 5 de ce mois, après le conflit qui a eu lieu devant la place Jackson et qui a été terminé par l'intervention des troupes des Etats-Unis, ont comparu, hier matin, devant la cour du recorder McArthur.

Messieurs James Lingan et P. C. Zacharie ont été employés comme avocats de la défense.

Après l'audition de plusieurs témoins, les inculpés ont été déchargés, à l'exception d'un seul, M. Emile Lefaux, qu'on persiste toujours à accuser de "trahison," quoique le sens exact de ce mot n'ait pas encore été défini d'une manière très claire et que les preuves contre le prisonnier semblent manquer complètement.

M. Lefaux restera donc en prison jusqu'à jeudi prochain, sous le poids de cette accusation, terrible, peut-être, mais certainement très vague. On se demande en quoi M. Lefaux est plus coupable que les autres citoyens qui ont été acquittés ?

Son affaire sera jugée jeudi prochain. Les services du colonel G. W. Carter ont été retenus comme avocat de la défense.

Le peuple de la Louisiane n'a pas accepté et n'acceptera jamais le gouvernement arbitraire qui lui a été imposé par les baïonnettes fédérales. — Kellogg, soutenu par les troupes des Etats-Unis, continue à être le gouverneur de facto, mais la foule des contribuables ne reconnaît pas ses droits et refusera péremptoirement de payer les taxes aux collecteurs de Son Excellence radicale.

Une organisation formidable de résistance est à la veille d'être complétée. — L'unité d'action est seule nécessaire, et elle ne fera pas défaut dans une communauté où tous les droits du peuple ont été si outrageusement foulés aux pieds par un orgueilleux Satrape.

A une réunion des membres du comité central de paroisse des partis démocratique, réformiste et libéral, et des présidents des différents clubs indépendants de la ville, qui a eu lieu mercredi soir, au No 58 de la rue du Camp, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

Résolu, que tous les bons citoyens, qui considèrent que le gouvernement à la tête duquel se trouve W. P. Kellogg, est un gouvernement usurpateur, qui n'a ni pouvoir ni légalité, et qui n'est maintenu que par la force armée et par les troupes des Etats-Unis, sont requis de s'unir pour former une grande et puissante association de résistance aux taxes et aux licences, capable de repousser, avec perte, toutes les tentatives des collecteurs de taxes, et assez formidable pour refuser positivement de sanctionner les actes du dit gouvernement usurpateur de Kellogg, et de reconnaître leur validité.

Les citoyens qui feront partie de cette association, s'engageront solennellement à se soutenir mutuellement et à suivre tel plan qui pourrait sauver l'Etat et notre malheureuse population de la ruine et de l'humiliation.

Résolu, que le peuple soit invité à se joindre à cette ligue, pour combattre la fraude et l'usurpation, pour soutenir la constitution des Etats-Unis, et pour réclamer les droits et les privilèges que nous garantissent les principes républicains ; et, que les listes des noms de tous ceux qui seraient disposés à faire partie de cette association patriotique, soient publiées et placées dans les lieux publics, afin que chaque citoyen puisse les signer.

Résolu, que ce n'est que par cette ligue de tout un peuple dans un but de résistance à toutes les mesures oppressives, que l'Etat pourra être sauvé de la ruine inévitable qui résulterait de toute soumission au gouvernement arbitraire et corrompu qui nous est imposé.

Résolu, qu'un meeting de tous les citoyens qui favorisent ce plan, soit convoqué prochainement afin de compléter cette organisation d'une manière définitive et de s'entendre sur les moyens d'action qui devront être adoptés.

M. Bouron, armurier, demeurant au No. 158 de la rue de Chartres, a intenté un procès contre la ville, devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, réclamant $32,000 de dommages pour les armes qui ont été enlevées de son magasin par la foule, dans la nuit du 5 mars, lors de l'attaque des citoyens contre la troisième station de police.

Une notice a été présentée au Maire Wiltz mardi dernier par un député-marshal des Etats-Unis.

Messieurs Semmes et Mott ont été employés comme avocats par M. Bouron. Le propriétaire énumère ainsi, dans sa pétition, les pertes qu'il dit avoir subies : $30,000 pour les fusils, carabines et pistolets enlevés, $500 pour les vitres de la devanture de son magasin qui ont été brisées, $300 pour les outils qui ont été égarés et $2,500 pour les armes qui lui avaient été confiées par ses pratiques.

Le Maître de Poste Lowell, et ses assistants, Monroe et Douglas, seront traduits aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, devant la Cour de circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Woods, accusés de malversation et de détournement de fonds. Ils ont été arrêtés mercredi matin et conduits devant le commissaire Weller qui leur a fait subir un examen préliminaire.

Il paraît que certains livres ou certains registres de la Poste ont disparu depuis quelques jours et qu'il est impossible de les retrouver.

Cette affaire est très compliquée et promet d'être intéressante, car elle commence à prendre des proportions énormes.

Déjà, mercredi dernier, Uriah P. Pipes, maître de postes à Douglas, paroisse Jackson, a été déclaré coupable par le jury de la Cour de Circuit.

Quand verrons-nous la fin de toutes ces prévarications, et quand aurons-nous des fonctionnaires publics au-dessus du soupçon ?

Reuben Lincoln, l'homonyme du grand Abraham, a été arrêté hier et conduit à la calabouse, pour avoir voulu faire partir pour un monde meilleur une femme du nom de Mary Handy. La malheureuse créature, qui n'est pas dégoûtée de l'existence, a protesté, et un fougueux métropolitain s'est trouvé là à point pour saisir le Président au collet et le traîner au poste.

J. Woods a enlevé hier, sur la Levée, au pied de la rue Girod, une superbe épaule fumée qu'il se disposait à porter sur la sienne jusqu'à son logis, quand un policier s'est élancé sur lui et l'a conduit fort poliment jusqu'à la première station de police.

TEMPERATURE.—13 mars 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

L'INDISPOSITION DE M. THIERS.—Le Herald du ... publie la dépêche suivante au ... du président Thiers :

Paris, ... —L'état de la santé du président ... inspire des appréhensions ... de la part du peuple ... probable qu'il se présente ... l'Assemblée. Il ne peut dormir, ... de faiblesse physique ... cependant, qu'il ... aucun symptôme défini autre que l'insomnie.

Rien, depuis le 8 mars, n'est venu confirmer les appréhensions dont parle cette dépêche, et nous pensons que M. Thiers vivra assez pour achever l'œuvre de la libération du territoire. Le Herald consacre un long article aux éventualités qui pourraient surgir de la mort de M. Thiers, mais ce sont là des conjectures prématurées.

UN VIEUX SOLDAT.—Dernièrement, a été célébré à Lille, le cinquantième anniversaire de service du sergent Lopez, entré le 24 février 1823, dans le corps des sapeurs ... Le corps tout entier a fêté le vieux sergent. Une messe a été dite à cette occasion, et un banquet offert à Lopez, qui a reçu une médaille frappée en son honneur.

Adresse du gouverneur McEnery.

Le gouverneur McEnery vient de communiquer l'Adresse suivante au peuple de la Louisiane et de l'Union. Cette adresse sera envoyée aux gouverneurs des Etats, aux membres des Législatures et aux principaux fonctionnaires d'Etat.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1873.

Cher Monsieur : — J'ai l'honneur de vous adresser ci-incluse une Adresse au peuple de la Louisiane et de l'Union, lancée par autorité d'une résolution de l'Assemblée générale. Permettez-moi d'appeler votre attention sérieusement sur les allégations qu'elle contient et aussi de vous prier de la présenter officiellement à la Législature de votre grand Etat.

Le peuple de cet Etat, sans distinction d'anciens sentiments sectionnels, ni de différences actuelles de parti, ni de naissance, de race et de couleur, sent que les usurpations illégales et monstrueuses de certains fonctionnaires ont soulevé une question qui, si on souffre qu'elle soit décidée contre nous, soit par la non action, soit par l'action contraire du Congrès, implique certainement d'une façon grave les libertés et les droits de chaque autre Etat.

Le Président a dit, dans son message : aucun contrôle quelconque n'est exercé dans aucun d'eux (les Etats du Sud) qui ne serait pas exercé dans tout autre des Etats dans des circonstances semblables.

A quelle action faisait-il allusion ?

Un juge de district des Etats-Unis, siégeant sur le banc de la Cour de Circuit, a saisi le Capitol d'un Etat, en employant l'armée des Etats-Unis, a créé une législature par un ordre interlocutoire ou la nature d'une injonction, et a installé cette législature au pouvoir en l'admettant dans le Capitol, mis sous la garde des marshals des Etats-Unis, aux ordres desquels les troupes obéissaient, et en excluant tous les autres qui prétendaient à des sièges jusqu'à ce que la législature eût été admise à siéger et à prêter serment.

Le sénateur Carpenter caractérise ainsi cette manière d'agir :

"Je ne veux pas aller devant le peuple du Wisconsin avec les témoignages de ces républicains de la Louisiane, admettant eux-mêmes leurs propres fraudes pour établir ce gouvernement Kellogg, et avec nos votes lui soutenant cette fraude recommise et cette usurpation consommée et accomplie par la force militaire du gouvernement des Etats-Unis."

La majorité du comité du Sénat en dit ceci :

"Les témoignages ne montrant pas que des votants aient été privés de leurs droits dans beaucoup de cas à cause de leur race, de leur couleur ou de leur ancienne condition de servitude, et, en conséquence, la loi du gouvernement général n'a pas été violée suffisamment pour autoriser l'intervention de Durell. L'injonction mise par la Huitième Cour de District de l'Etat sur le compte des retours par le "Bureau Lynch" était légale et eût dû être respectée.

"Toute l'intervention par la Cour des Etats-Unis dans l'organisation de la Législature est une grosse usurpation. La Constitution donne expressément à chaque Etat l'organisation de sa propre Législature. Un membre n'a pas le droit de porter une contestation pour son siège devant une Cour des Etats-Unis.

"Il est en conséquence évident qu'une telle Cour n'a aucune autorité pour mettre sur leurs sièges cent membres à la requête du lieutenant gouverneur. A ce sujet, c'est un devoir pénible pour le comité d'exprimer son opinion sur la conduite du juge Durell. Une manière de procéder si manifestement illégale n'a jamais été présentée à la considération du Congrès à propos d'une Cour des Etats-Unis, et le comité ne trouve pas de termes pour exprimer sa détestation de la conduite de Durell."

Le sénateur Schurz en a parlé comme suit :

"On s'adresse à un juge fédéral pour qu'il intervienne. Outrepassant sa juridiction, il intervient ; il défend à tous les officiers de retours, autres que ceux qu'il reconnaît et qu'il désigne, de compter et déclarer les votes. Par un acte d'usurpation encore plus palpable et plus flagrant, il ordonne que les troupes prennent possession de la maison d'Etat ; il décrète virtuellement quels sont ceux qui seront membres de la Législature — bien plus, je pense que ce n'est pas une exagération inadmissible de dire que virtuellement il fait ou crée cette législature.

En exécutant ces graves et flagrantes usurpations, il est soutenu par la force militaire du gouvernement fédéral. L'usurpation est consommée sous la protection des baïonnettes fédérales. La législature, ainsi créée par l'intervention de la cour fédérale, s'assemble... Ainsi, l'usurpation est consommée—une usurpation sans l'ombre d'un texte de loi commun, sans rien que la fraude et la force, comme base—une usurpation palpable, grossière, éhontée, et complètement subversive de tous les principes du gouvernement républicain—une usurpation telle que ce pays n'en a jamais vue, et telle que probablement aucun citoyen des Etats-Unis n'en a rêvé. Le fruit de cette législature est le gouvernement Kellogg."

Et, même le sénateur Morton ne peut éviter, malgré son esprit de parti extrême, d'indiquer son honnête opinion de cette vilenie, dans ces termes : "La conduite du juge Durell, siégeant dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, ne peut être ni justifiée ni défendue. Il a grandement outrepassé sa juridiction et assumé l'exercice de pouvoirs auxquels il ne pouvait prétendre... Dans l'affaire d'Antoine, le juge Durell a assumé non seulement de déterminer qui constituait le bureau des retours légal, mais encore de prescrire quels étaient ceux à qui il serait permis de prendre part à l'organisation de la Législature et d'interdire de prendre part à l'organisation à tous ceux qui n'étaient pas déclarés élus par le bureau Lynch, et cette usurpation de juridiction a été faite en face des dispositions expresses de la loi de 1870 portant que ses avantages ne s'étendraient pas aux candidats pour les places d'électeurs, pour le Congrès ou pour les sièges dans la législature d'Etat.

"Son ordre, lancé dans l'affaire Kellogg au marshall des Etats-Unis, de prendre possession de la Maison d'Etat dans le but d'empêcher des réunions illégales, et en vertu duquel le marshall a appelé à son aide une portion de l'armée des Etats-Unis comme posse comitatus, ne peut être caractérisé que comme une grosse usurpation."

Sur ces faits, nos citoyens, dans un des plus grands mass meetings qui aient jamais été tenus à la Nouvelle-Orléans, ont nommé un comité de deux cents pris parmi les citoyens les plus dignes et les plus respectés de la ville, pour aller voir le Président et le requérir de retirer l'intervention fédérale. En réponse à l'avis de leur venue, l'avocat-général Williams m'a envoyé la dépêche suivante, que je cite sans commentaires :

Washington, D. C., 13 déc.

Votre visite avec cent citoyens sera inutile en ce qui concerne le Président. Sa décision est prise et elle ne sera pas changée, et le plus tôt on s'y conformera, le plus tôt le bon ordre et la paix seront rétablis.

Signé : GEO. H. WILLIAMS, Avocat-général.

Réduits à la dernière extrémité de la détresse, les affaires étant paralysées, le commerce tendant à s'éloigner, le trafic arrêté, le crédit détruit et la confiance perdue, et comme surcroît de peines, les taxes étant augmentées, nous faisons appel à nos frères des Etats de l'Union, en les priant de prendre en considération notre triste situation. Nous sentons que ce qui nous est arrivé à nous aujourd'hui, peut être leur sort demain, par les mêmes moyens, et, conséquemment, ils doivent être intéressés à demander que leurs sénateurs et leurs représentants au Congrès prennent des mesures pour nous rendre justice. Notre seul espoir est dans l'intervention des Etats devant le Congrès.

Car, si nous essayons de nous faire justice à nous-mêmes, nos ennemis ne manqueront pas de dénaturer nos actes et de nous représenter comme voulant faire revivre les vieilles dissensions de la dernière guerre civile.

En réponse à ses insinuations qui pourraient être faites, nous appelons l'attention sur notre dernière campagne politique, afin de prouver la vérité ; c'est-à-dire, que notre population a accepté honnêtement et loyalement les résultats de la guerre, les actes de reconstruction, l'affranchissement des noirs, leur droit à voter et à remplir des emplois publics, et tous les amendements à la Constitution.

Dans la dernière campagne, la liste de candidatures du peuple comprenait des républicains et des démocrates, blancs et noirs, des hommes nés au nord et au sud, des soldats fédéraux et confédérés. Dans notre programme politique, nous avions mis de côté tous les sujets d'animosité du passé. Nous avons essayé d'obtenir un gouvernement qui représentât les intérêts du peuple entier et qui fût économe et juste.

Ce gouvernement, nous l'avons obtenu légalement par la voie du scrutin dans les élections récentes. Il nous a été enlevé par une usurpation inouïe. Je ne saurais décrire exactement le découragement et le désespoir de notre population. Nous sentons, qu'à moins que les autres Etats ne fassent cause commune avec nous, les élections, en ce qui nous concerne du moins, ne seront plus qu'une mauvaise plaisanterie, et que tout gouvernement libre aura cessé pour nous.

Espérant que cet appel sera pris sérieusement en considération par vous et qu'il sera publié pour l'instruction de la population de votre Etat, afin qu'il serve à procurer un gouvernement libre et équitable dans l'Union Américaine, nous vous prions instamment de vous joindre à nous pour soutenir l'appel qui est fait au Président par le peuple de cet Etat, demandant une session extraordinaire du Congrès, afin que ce corps puisse adopter telles mesures qui tendraient à rétablir en Louisiane un gouvernement de forme républicaine et à rendre justice au peuple.

[illegible]

Extrême Bonté, Extrême Bêtise, ou Extrême Bravade.

La très aimable lettre suivante a été adressée par le président Grant au sénateur Colfax :

Hôtel de l'Exécutif,
Washington, 4 mars 1873.

Mon cher M. Colfax—Permettez-moi de vous dire que je sympathise avec vous dans la récente enquête congressionnelle ; je l'ai suivie avec attention et je suis convaincu maintenant, ainsi que je l'ai toujours été, de votre intégrité, de votre patriotisme, et de votre innocence comme si tout cela m'était connu de ma propre science personnelle. Nos relations officielles ont toujours été si agréables que je désire conserver avec vous mes relations personnelles.

Votre affectionné,

U. S. GRANT.

Ce lavage vient de haut, mais nous doutons qu'il réussisse mieux à blanchir l'ex-vice-président des Etats-Unis que ne l'a fait le comité de l'enquête de la Chambre des Représentants du Congrès sur les transactions du Crédit mobilier.

Décédé hier, à 4 heures de l'après-midi, EUGÈNE BLANCAND, à l'âge de cinquante-deux ans. Les amis et connaissances des familles Blancand, Martin, et Guimard, ainsi que les membres de la Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4½ heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, [illegible] et Mandeville.

Décédé hier soir, à 11 heures, à l'âge de deux mois, LOUIS JOSEPH BERNOUDY, fils d'Octave Noël Bernoudy et d'Anastasie Pelayo. L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, à quatre heures et demie de l'après-midi. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister au convoi qui partira de la résidence du père, No 4[illegible], rue de Chartres.

Demandez à votre grocer l'Yeast Powder de Dooley. C'est la meilleure poudre à levain pour préparer les biscuits, les tourtes, le pain, les galettes, les gaufres, etc. Elle se vend chez tous les grocers. 30 V D

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Il a plu au G∴ A∴ D∴ L'U∴ de rappeler à Lui l'âme de notre T∴ C∴ F∴ EUGÈNE BLANCAND, membre de la Resp∴ Fraternité No 20. Tous les membres de cette Resp∴ Atel∴, ainsi que tous les FF∴ MM∴ de la juridiction du Sup∴ Cons∴ de la Louisiane, sont fraternellement invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure des rues Royale et Mandeville.

Par mandement du Vén∴,
HENRI CAMPS, M∴ M∴, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI PROCHAIN, 13 mars, à huit heures du matin, à l'église de St-Vincent-de-Paul, pour le repos de l'âme de FRANCISCO PRETO. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son père,
JUAN PRETO.

LICENCES et TAXES d'ETAT et de VILLE. Payez-les ou Faites-les Payer, — En vous adressant chez — Mr BRETTE, 14... Rue St-Charles... 14. De 7 heures du matin à 7 heures du soir. 2 mars—3m—PP

MAGASIN DE TAPIS, 17, Rue de Chartres. A. BROUSSEAU, Importateur et Marchand en Gros et en Détail de TAPIS de tous genres. TOILE CIRÉE pour parquet, tables et émaillée. NATTES de Chine et de coco. STORES, Tapis pour tables. RIDEAUX DENTELLE, matériaux pr. rideaux. Matériaux pour Meubles et Garnitures, Burlaps, Ticking, Housse, etc.

VENTE EN GROS AUX PRIX DE NEW-YORK. IMPORTATION DIRECTE. En magasin, en douane et en route—1000 pièces TAPIS velours, Bruxelles, Tapisserie, etc. 1000 DEVANTS DE CHEMINÉE Axminster, Tapisserie veloutée, etc. NATTES, Tapisserie Bruxelles veloutée. NATTES coco, unies, etc. pièces NATTES coco, anglaises. TAPIS laine et [illegible], Burlaps, Turkey Red, Mousquetaires. A. BROUSSEAU. Aux Nos. 15 et 17 de la rue de Chartres. 12 mars—3m PP

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée. ELKIN & Co. Au No 168 de la rue du Canal. REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES DE CANTON, des NATTES BLANCHES A CARREAUX de qualités supérieures et de nouveaux genres. Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits. 11 mars—1m PP

Avis aux Membres de l'Eglise Protestante Française.—DIMANCHE, 16 mars, à 11 heures, Service Divin, No. 54, encoignure Bienville et Rampart, par un Ministre natif de l'Alsace. 14 mars—2t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 12 mars 1873.—Une assemblée des Actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, No 21 rue du Camp, le LUNDI, 21 avril prochain, à MIDI, pour prendre en considération certains amendements à la Charte. Par ordre du Bureau, [illegible] BARNETT, Secrétaire. 14 mars—au 21 av

JOS. BRANDNER, MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 1 mars—1m

Demande. ON demande de suite DEUX JEUNES GENS de 16 à 17 ans, connaissant bien la ville, pour faire des commissions. B. HIMBERT, Coin Bourbon et Toulouse. 14 mars—2t

Demande. ON demande une bonne SERVANTE blanche, parlant le français. Elle aura de bons gages. S'adresser à l'angle des rues Rue et Calliope. 14 mars—2t

A Louer, La maison située rue du Quartier No 87, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à Bernard [illegible], No 8, rue Tchoupitoulas. 11 mars—PP

AVIS IMPORTANT. Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, — Premier District. — Au No 1[illegible] de la rue Gravier. — Nlle-Orléans, 11 mars 1873. — [illegible] des licences de 1872 et des licences pour 1873, les contribuables ... [illegible] H. C. FOLGER, Percepteur.

Demande d'un Chanteur Comique. Le propriétaire du Café Chantant BISMARCK, ... COMIQUE ou UNE CHANTEUSE, à qui il proposera des avantages. 13 mars

Nattes de Canton. Nous venons de recevoir un assortiment complet de Nattes de Canton, que nous offrons à des Prix Réduits. En quantités au gré des acheteurs. D. H. HOLMES, Aux Nos. 155 de la rue du Canal. Et 13 de la rue Bourbon. 13 mars—1m—PP

AVIS.—Le steamer VANDALIA, pour cause inévitable ayant été retenu, ne partira que VENDREDI, 14 courant, à 7 heures A. M. Les passagers sont priés de se rendre à bord ... WILLIAMS, RUPERTI & CO., 122 rue de la Commune. 12 mars—2t

Avis. EN raison de circulations dans notre ... société, le décès de notre ... Hope ne produira aucun changement dans notre maison. A. ROCHEREAU & CO. Nouvelle-Orléans, 13 mars 1873.

Mousse ! Mousse !! MOUSSE NOIRE, de belle qualité, A vendre par S. FERNANDEZ & CO. 12 mars—3t

H. CLOSTERMANN. Jos. BAYLE. CLOSTERMANN & BAYLE, IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes. [illegible]

ASSOCIATION DU PEUPLE POUR RÉSISTER Aux Taxes Inconstitutionnelles. Bureau, No 56, rue du Camp. Les membres de cette Association sont respectueusement notifiés qu'il est nécessaire que tout papier qui leur aura été servi par les Cours ou par le Shérif des Cours civiles, soit remis immédiatement au Secrétaire, au bureau de l'Association, ou à JULIEN MICHEL, avocat, No 26, rue St-Charles, qui donnera les instructions touchant les informations à cet égard. De nouveaux livres sont actuellement ouverts au bureau de l'Association, No 56, rue du Camp, pour recevoir la signature des membres, afin de résister aux Taxes inconstitutionnelles de 1873, ... année ; et que les anciens livres ... pour recevoir la signature de ceux qui désirent contester les taxes inconstitutionnelles de 1871, ... Des informations seront données aux membres sur tous les points relatifs à leur défense, en s'adressant à JULIEN MICHEL, avocat, No 26, rue St-Charles, ou au bureau de l'Association, No 56, rue du Camp. Par ordre du Bureau des Directeurs, F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.

FLEURS FRANÇAISES. M. A. SORRÉ a l'honneur d'informer ses clientes et amis qu'il a reçu un immense choix de FLEURS DE PARIS, contenant les dernières nouveautés pour la saison de printemps et qu'il vendra aux CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES de la place. 52. Rue Vieille-Levée, COIN BIENVILLE.

ETAT DU NEW-ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, Le 28 février 1873, à la clôture des affaires.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,674,... 71
Bons des Etats-Unis pour assurer la circulation	...,000 00
Autres actions, bonds, etc.	...
Dû par des agents de réserve	...
Dû par d'autres banques nationales	...
Dû par des banques et des banquiers	...
Propriété foncière	...
Mobilier et installations	...
Dépenses courantes	...
Primes payées	...
Echanges pour le Clearing House	...
Billets de banques nationales	...
Petite monnaie, y compris les nickels	...
Espèces	...
Billets legal tenders	...
	$3,711,917 38

PASSIF.

Capital payé	...,000 00
Surplus	...
Escomptes	...
Intérêts	...
Profits et pertes	...
Circulation	...
Dividendes non payés	...
Dépôts	1,3..,...
Dû à des banques et à des banquiers	...
Billets à escompter	...
	$3,711,917 38

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Moi, Henri Blache, caissier du New-Orleans National Banking Association, jure solennellement que le relevé ci-dessus est exact. HENRI BLACHE, caissier. Signé et Assermenté par devant moi, ce 12 mars 1873. O. LEGARDEUR JR, notaire public. Exact—Témoins: A. A. MOUTON, S. S. WILTZ, PIERRE LANAUX, Directeurs. 13 mars—3t—PP

LUMIERE, LUMIERE. Machines à Gaz Barbarin, PERFECTIONNÉES. Pas de Feu.—Pas d'usage d'Acides. AYANT acheté tout le matériel, les outils, etc., de la Compagnie de Gaz Barbarin de la Louisiane, dont les machines sont employées depuis deux ans, en ville et dans les campagnes, nous sommes à même d'offrir les appareils perfectionnés à une grande réduction de prix, en garantissant complètement leur fonctionnement ... Les Machines perfectionnées ne sont inférieures à aucune des autres sous le rapport du bon marché et de la sûreté. Pour plus de détails, s'adresser à notre Fabrique et à notre salle de vente, No 2 du "Triangle Building" et No 2.. de la rue Poydras, Nlle-Orléans, ... F. ROBERTS, Surintendant.

Hôtel St-Louis. Nouvelle-Orléans, 8 mars 1873. Au Rédacteur de l'Abeille. Comme il a circulé un bruit malveillant prétendant que l'Hôtel St-Louis serait fermé après le mois d'avril, je désire assurer au public que l'intention de l'Hôtel St-Louis a pris amplement toutes les mesures pour tenir l'hôtel ouvert pendant toute l'année. Pendant les mois d'été, des pensionnaires permanents seront reçus à des prix réduits ... que les hôtes de l'établissement ... respectueusement, E. F. MIOTON, Président et Administrateur.

Avis. BUREAUX de la succursale Louisianaise de la "Mound City Life Insurance Company" de St Louis, Mo., au No 2.. de la rue Carondelet — Nouvelle-Orléans, 8 mars 1873.—La société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés pour la direction de la "Mound City Life Insurance Company," de St-Louis, dans l'Etat de la Louisiane, est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Mr. E. B. HIMMES se retire de l'agence de la dite compagnie. E. B. HIMMES, F. H. HATCH.

Le soussigné continue l'agence de la "Mound City Life Insurance Company," aux bureaux établis, No. 2.. de la rue Carondelet. F. H. HATCH.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée, Nouvelle-Orléans, 6 mars 1873.—AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, lequel sera payable le 10 mars courant. J. V. CHAERY, Secrétaire.

Avis. AYANT vendu mon établissement de Confiserie et Grocerie, situé encoignure St Philippe et Derbigny, à M. FRANÇOIS NEY, je viens le recommander à mes amis et clients, et je sollicite en sa faveur l'appui et le patronage qu'ils m'ont toujours accordé. Toutes les réclamations que l'on pourrait avoir contre moi doivent être présentées immédiatement à mon domicile, rue Derbigny, No 1.., et je prie les personnes qui me doivent de venir s'acquitter le plus tôt possible, en les gratifiant d'un escompte. Nlle-Orléans, 8 mars 1873. P. COUSSIRAT.

M. FRANÇOIS NEY se recommande à la bienveillance des nombreux clients de l'établissement ; il fera tous ses efforts pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, et il profite de cette occasion pour annoncer à ses amis qu'il vient d'ajouter à son établissement une fabrique de Candi. FRANÇOIS NEY.

Bouchons ! Bouchons ! NOUS signalons à l'attention des acheteurs en bouteilles, des brasseurs et des commerçants, l'assortiment suivant, que nous venons de recevoir par la barque Sirius, de Marseille. ... Bouchons droits ... J. A. BLAFFER & Co. Aux Nos 2. et 2.. de la rue Bienville.

Importation directe, par steamer Frankfurt. AVIS AUX GOUTTEUX ET AUX RHUMATISANTS. Véritable Liqueur et Pilules du Dr. Laville, préparées par Charles Aubergier, ... gendre et successeur du Dr. Laville. Jules G. Meunier, 80, rue Royale, seul agent pour les Etats-Unis. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis, aux goutteux et aux rhumatisants en général que nous venons de recevoir un nouvel envoi du remède "Laville" Liqueur et Pilules, que nous offrons à des conditions très avantageuses. ... G. DE FERIET & CO.

Vente pour cause de départ. P. DEJAN, Coin des rues Quartier et Dauphine. QUITTANT les affaires, vendra son MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MEUBLES ... [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE. BRICE SEMBRE, COIN ST. LOUIS ET ROYALE. Face à l'Hôtel St. Louis. VENDRA, à partir d'AUJOURD'HUI, sans égard au prix coûtant, tout son stock de MARCHANDISES D'HIVER : FRANGES et GUIPURES, RUBANS, VELOURS, CORSETS FRANÇAIS, BOUTONS de toutes sortes, FOURRURES, EVENTAILS pour soirée, etc., etc. Gants de peau. Gants de peau. MERCERIE, BONNETERIE. PANIERS à ouvrage, PANIERS ordinaires. PARFUMERIES françaises des meilleures maisons de Paris. VERRERIE de Bohême. Articles pour Messieurs, tels que : CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols, Cravates, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards. CANNES et PARAPLUIES. BROSSERIE, GANTERIE. Jouets d'Enfants. Grande spécialité de VOITURES d'ENFANTS, VELOCIPEDES, etc. B. SEMBRE recommande surtout son vaste assortiment d'OMBRELLES, PARASOLS, EN-TOUT-CAS, comme remplissant toutes les conditions de qualité et de bon marché. Du reste, il prie simplement et respectueusement le public de venir voir avant d'acheter ailleurs. NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande.

On demande UN MÉDECIN s'exprimant bien et capable, qui a de l'expérience dans les cas spéciaux et la pratique des hôpitaux, pour remplir les fonctions d'assistant dans un cabinet de médecin. Il doit être homme de bonnes recommandations et parler le français et l'anglais. On préférerait un médecin qui ne connaît pas la ville. Pour les détails, s'adresser aux bureaux de ce journal.

Mousse noire de première qualité. EN magasin et à vendre par S. FERNANDEZ & Co., 125 Vieille Levée. 7 mars—et 11t

Semence de Riz de Charleston. SEMENCE DE RIZ, de choix, Golden Seed et White Seed, en magasin, et à vendre par S. FERNANDEZ & Co., 125 Vieille Levée. 7 mars—12t

Avis. L'ÉLECTION annuelle de Président, de Vice-Président et de treize Directeurs du LIFE ASSOCIATION OF AMERICA, DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS, aura lieu aux bureaux du Département, No. 1.. de la rue Gravier, le LUNDI 7 avril, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Tous les porteurs de polices sont invités à y assister. SAM'L FLOWER, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.—No. 1.. rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1873.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie, le LUNDI, 7 avril 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 11 mars au 7 av

Semence de Riz d'Honduras. SEMENCE DE RIZ D'HONDURAS, de choix, d'importation directe, en lots à la convenance des acheteurs. A vendre par S. FERNANDEZ & CO., 125 Vieille-Levée. 13 mars—3m

Pour Vera Cruz. Départ, le 25 du courant. Le brick américain J. M. HURVEN, ..., capitaine P. A. Frosty, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il peut recevoir cinq ou six passagers. Pour les détails, s'adresser à GOLDENBOW & KELLEY, No 1.. de la rue Gravier, ou à F. SANCHO & CO., No 2.. de la rue Vieille-Levée.

Avis aux dames. Teintures et apprêts de neuf pour robes de soie, velours, popelines, grenadines, laines, etc. NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous ouvrirons le LUNDI, 3 mars prochain, notre salle de réception rue BARONNE, No 1.., au 1er étage, où elles pourront envoyer leurs articles de toilette qu'elles auraient à faire teindre, nettoyer ou apprêter, tels que robes, costumes, ... châles, dentelles, rubans, ornements, ... Elles pourront se convaincre de la supériorité de notre travail en se donnant la peine de venir visiter nos étoffes teintes en différentes nuances exposées à notre salon susindiqué. Teintures spéciales pour deuil ... Les ordres de la campagne seront exécutés immédiatement ... Les dames sont priées, pour la correspondance, de s'adresser directement à notre usine à vapeur, encoignure de l'Avenue Louisiana et rue Chippewa, près la manufacture de glace. A. BOURSIER & CO.

TOUX. RHUMES. ASTHME. Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'emploi du Remède Pectoral aux Navets Indiens. Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 22 et 24 Champs-Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

Faïence ! Porcelaine ! Verrerie et Articles de Ménage, à des prix raisonnables. E. F. MIOTON, 47... RUE ROYALE... 47. AYANT, en ce moment, un stock important et varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très-raisonnables et basés sur l'état actuel des affaires. Il invite les marchands et les habitants de la campagne, ainsi que le public à venir visiter son magasin avant d'acheter ailleurs.

Ordonnance de la Ville. Le meilleur fondement du gouvernement. La base du commerce sur toute la ligne. LEON GODCHAUX, FABRICANT DE VETEMENTS, MARCHAND DE LINGERIE —Et de— CHAPEAUX DE MESSIEURS ET DE JEUNES GENS, 31 et 33... Rue du Canal... 31 et 33. 213, 215 et 217 de la rue Vieille Levée. LINGE, CHAPEAUX ET LINGERIE. Sacrifiés, sans égard aux prix coûtants, pour de la monnaie courante.

ECOLE DE DANSE DU PROFESSEUR ANGELINA, Au No 170, rue du Canal. LE Prof. ANGELINA annonce au public et à ses amis qu'il enseigne, outre le cotillon allemand et autres danses, la véritable BOSTON WALTZ. Jours et heures des leçons.—Pour les dames, les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS ... heures. Pour les messieurs, ... le samedi et le dimanche ... Pour les enfants, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS ...

CHEAP JOHN ! LES personnes qui désirent économiser cinquante pour cent, en faisant leurs emplettes, devraient aller au magasin de CHEAP JOHN, 88, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis. Vu la dureté des temps, les marchandises seront vendues sans réserve. J. CHESNER.

Machine à Coudre de Beckwith, à $12. LES familles ne trouveront rien de supérieur. Elle est simple et ne peut se détraquer facilement. Si chaque machine ne répond pas à ce que l'agent promet, l'argent est remboursé à l'acheteur. Le dépôt est au No. 1.. de la rue du Canal. RICHARD THOMPSON, Agent Général.

CHANGEMENT DE DOMICILE. Mme SOPHIE A l'honneur de prévenir les dames, qu'elle a transféré son domicile du No 1.. ... rue Baronne, près Canal, où elle continue la confection des Robes et Manteaux à des prix extrêmement modérés.

CAFE DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS, CONSOMMATIONS À ... [illegible]

J. A. D'HEMECOURT. CONFISERIE Avec une Usine à vapeur. J. A. D'HEMECOURT, SUCCESSEUR DE E. TURPIN, 93... Rue Vieille-Levée... 93. GRANDE Fabrique de Candi. CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. Agence "DES FEUX D'ARTIFICE" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE-CRACKERS.

American Mutual Insurance Association of New Orleans, AU No 26 DU COMMERCIAL PLACE, Entre les rues Camp et St-Charles.

Capital - - - - $500,000 (Sérieusement payé au long.)

Les personnes qui désirent se faire assurer ont le privilège de faire deux paiements par an et ont droit, à la fin de l'année, à une partie égale des dividendes ou à la réfaction (rebate) habituelle.

La compagnie assure contre les risques du feu, exclusivement, en ville ou dans les campagnes, aux plus bas taux de primes.

B. MEYER, Secrétaire. D. LEUBRIE, Président. O. S. ACON, Surintendant des agences.

DIRECTEURS :

F. Bolling,	H. Weber,	E. Broderick,
Jas. Buckley,	M. Pokorny,	F. S. Anderson,
M. Marquart,	H. Mafuer,	J. Hollander,
S. E. Loeb,	F. Hebbert,	Wm. Hipper,
J. B. Vergez,	A. S. Cutler,	F. Blaise,
M. Aaron,	L. Schormann,	W. Leonard,
Hugo Redwitz,	E. Pippo,	C. Tebelmann,
Wm. Swan,	Wm. Abert,	J. Ale.

3 mars—3mois

Association d'Assurances Mutuelles — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Bureau, 166, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL. —1872.—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$217,186 65	
" maritimes	154,316 18	
" de rivières	79,... 01	$50.,635 84
En moins — primes non expirées	$235,939 14	
Primes remboursées	1,40. 45	237,390 59
Primes nettes acquises		$213,245 25
Pertes par les incendies	$81,307 87	
" sur les mers	34,923 01	
" sur les rivières	6,081 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,300	
	$229,661 98	
Réassurances	18,372 98	
Compte des dépenses	15,6.. 13	
Réfaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,0.. 56	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	32,60	
En moins : Escompte et intérêt	17,571 91	4,.81 61
		2..,... 09
Bénéfices nets		$..,... 73

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$67,730 94
En caisse	117,815 05
Billets et effets à recevoir	4..,3.. 57
Actions et Bonds	125,7.. 55
Propriétés foncières	1..,304 60
Primes en voie de collection	7,..3 05
Assessment de 65 pour cent sur ..$362,175,60	1..,364 30
Compte suspendu	59 60
Total	$1,165,840 87

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LAMAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,739 89	
Primes sur la marine	374,512 30	
Primes sur les rivières	205,081 25	$1,122,205 87
Primes non expirées	235,939 14	
Primes rendues	3,349 18	239,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$882,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do	110,133 43	
Troisième do	79,365 51	
Quatrième do	210,0.. 5.	5..,... 36
Profit net de 1872		$3..,... 89

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $362,175 60 ; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président. G. LAMAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Chs. Cavaroc, Chs. De Buys, [illegible], Anthony Sulakowski, John Barrett, J. B. Lovert, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS. Nos 121 et 123 rue de la Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVEE. ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT : Du Candi en gros et en petits bâtons. Toute espèce de Candis à la crème. Toute espèce de Candis mangeables. Candis fins. Candi Horehound. Candi rocher. Candi dur. Pastilles ... Pâte de Jujube. Toute espèce de Chocolats. Gommes. Bonbons fins ; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX, grands et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. De l'importation toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles d'or et argent, Toute espèce de Jouets, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Objets de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché. NORMAN & REISS. RUE VIEILLE-LEVEE ; FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works ! ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKER.

PRIZE BOXES. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 MARS—CLASSE No 61.

41	6	19	33	62	65	55	75	49	10	3	54

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, ... sont ... la Loterie de l'Etat de la Louisiane. 13 Mars 1873.

[illegible] Commissaires.

JOHN J. BARNETT, NOTAIRE, AVOCAT. 18... Rue Royale... 18. Nouvelle-Orléans.

Avis. A VENDRE, pour cause de départ, Gaz Ex... celsior Fondée rue Douane, No 1... Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

R. B. MANNION, RUE CARONDELET... 30 —Nouvelle-Orléans— EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. Rothschild & Sons... Londres ; De Rothschild Frères... Paris ; S. M. de Rothschild... Vienne ; M. A. de Rothschild & Sons... Francfort et tous leurs correspondants.

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL — DE LA — BANQUE NATIONALE MUTUELLE — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS, 166, RUE DU CANAL, A la clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF.

En caisse, monnaie courante	$ 702,7.. ..
En caisse, or	...
Prêts et escomptes	...
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	1,000,3.. ..
Autres actions, bonds et hypothèques	...
Dû par les agents de réserve et d'achat	...
Dû par d'autres banques et banquiers	...
Propriétés foncières	...
Meubles et installations	...
Primes sur les bonds des Etats-Unis	...
Primes sur l'or	...
	$..,... ..

PASSIF.

Capital, payé	$ ...,000 00
Surplus	...
Circulation	...
Dividendes non réclamés	...
Dépôts individuels	1,..,... ..
Profits et pertes	...
	$..,... ..

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Dividende Semi-Annuel.

Déclaré le 31 Décembre 1872. 6 1/2 pour cent aux actionnaires. 3 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président. ALBERT BALDWIN, Vice-Président. JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs :

P. MASPERO, JNO. T. HARDIE, JNO. D. COBB, CHS. LAFITTE, ADOLPHE MEYER, P. POURSINE, ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY, ERNEST MILTENBERGER.

J. SAGET, Armurier, 136... Rue de Chartres... 136. Choix de fusils, bien connus, ... Capsules françaises, G. D. à 1, 1ère qualité. Cartouches anglaises ... et Cartouchières ... de Revolvers améliorés. SAGET.

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE, 267... Chartres Street... 267. Entre Dumaine et Ste. Anne. 2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872. SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. ... de toutes les commandes aux prix les plus modérés.

LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE, 174... RUE ROYALE... 174. No. 3 rue Baronne, près Canal. [illegible] LIVRES DE PRIÈRES ... BENITIERS, ... CRUCIFIX et STATUES ... MÉDAILLES ... VASES et CORBEILLES ... PAPETERIE et Fournitures de Bureaux. LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français. [illegible]